

CARTOGRAPHIE

DES INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE ET DE RÉSILIENCE AU SAHEL ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

**RENFORCER LES SYNERGIES ET LES COMPLÉMENTARITÉS
POUR PLUS D'EFFICACITÉ ET D'IMPACT**

**RÉSUMÉ
EXÉCUTIF**

VERSION PROVISOIRE

RÉSUMÉ EXÉCUTIF - **VERSION PROVISOIRE**

1. **CONTEXTE**

De plus en plus d'intervenants sont engagés dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN) au Sahel et en Afrique de l'Ouest. Souvent, les interventions sont mises en œuvre de manière isolée, hors de toute logique de cohérence ou de recherche de complémentarités. Cela est généralement source de doublons des interventions, de pertes de ressources et de conflits affectant négativement l'efficacité de l'action collective autour de la SAN. La Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires (Charte PREGEC) appelle à la coordination entre les acteurs, pour une plus grande synergie et une meilleure cohérence des interventions ; ceci étant indispensable pour garantir une meilleure efficacité et un plus grand impact des actions.

Cette étude, initiée dans le cadre du RPCA, vise le renforcement des synergies et des complémentarités des interventions en matière de SAN et de résilience. Elle comprend deux composantes complémentaires :

- Inventaire, caractérisation et analyse des interventions de SAN et de résilience, et des défis de convergence et synergie ;
- Outil cartographique en ligne sur le site Internet du RPCA.

Ce résumé exécutif provisoire porte sur la première composante, dont les objectifs sont les suivants :

- Réaliser une cartographie/inventaire des interventions majeures en matière de SAN dans la région ;
- Réaliser une cartographie spécifique des initiatives pour la résilience ;
- Constituer une base de données des interventions de SAN et des initiatives spécifiques de résilience sous un format accessible en ligne ;
- Identifier les modalités d'appropriation, de pérennisation et de mise à jour régulière des bases de données nationales sur les interventions de SAN et de résilience au sein des structures en charge de la coordination de la SAN.

Sur la base de cette analyse, l'étude devrait permettre d'identifier les doublons et les chevauchements apparents et de proposer des pistes de renforcement des synergies et des complémentarités.

2. **MÉTHODOLOGIE**

L'inventaire des interventions a été réalisé à partir d'un questionnaire élaboré sur la base des 15 paramètres d'analyse définis dans les termes de référence de l'étude. Dans chacun des 17 pays, un expert national a été recruté et formé sur la réalisation de l'inventaire, à savoir : l'organisation d'une séance d'information et de sensibilisation des responsables des projets et des autorités en charge de la gouvernance de la SAN, l'explication du contenu du questionnaire, la collecte des informations sur les projets, la vérification de leur cohérence, et enfin la validation par l'ensemble des acteurs.

Une mission dans plusieurs capitales (Accra, Bruxelles, Dakar, Lomé et Ouagadougou) a permis de recueillir des informations auprès de certaines organisations et institutions actives dans la SAN et la résilience au niveau de la région. Ces informations ont été répercutées aux experts nationaux en vue d'une meilleure comptabilisation des projets et programmes à dimension régionale.

3. PREMIERS RÉSULTATS CLÉS

3.1. CARTOGRAPHIE DES INTERVENTIONS DE SAN ET DE RÉSILIENCE

PROJETS/PROGRAMMES SAN ET RÉSILIENCE RECENSÉS

- Pour l'ensemble des 17 pays, 432 projets/programmes ont été inventoriés, dont 328 qui possèdent une dimension de résilience, 101 qui n'en possèdent pas, et 3 dont les données sont manquantes. Ces projets/programmes se répartissent en 18 % qui couvrent plus d'un pays et 82 % se mettant en œuvre dans les limites des territoires nationaux. Ces proportions observées au niveau global sont quasi identiques, à l'exception des pays comme le Cabo Verde, la Côte d'Ivoire et le Ghana, pour lesquels les projets régionaux représentent moins de 5 % des interventions.
- Le taux de couverture des interventions identifiées se situe autour de 70 % des listes établies par les responsables nationaux et/ou régionaux des dispositifs de coordination de la sécurité alimentaire, en raison des difficultés et contraintes diverses rencontrées par les experts nationaux lors de la collecte d'informations auprès des responsables des projets/programmes.
- L'axe stratégique « Amélioration des disponibilités alimentaires » reste l'un des principaux domaines d'intervention (10.8 %), le plus souvent associé à l'axe « Accessibilité alimentaire » avec 71.1 % des projets recensés.
- Au niveau des axes prioritaires « Résilience », les actions se concentrent prioritairement sur la combinaison « moyens d'existence, protection sociale et nutrition/santé » (28.1 %) ; la combinaison « moyens d'existence, protection sociale et productivité agricole, accessibilité, revenus » (21.6 %) ; et sur « productivité agricole, accessibilité, revenus » (19.8 %).
- Les sources de financement sont multiples : 48.3 % des projets sont financés par 11 bailleurs de fonds, à l'exclusion des projets financés par le budget national (12 %).
- En termes de budgets, les dix premiers bailleurs couvrent environ 93 % du coût total des projets/programmes, soit un montant de 24.632 milliards de dollars US.

Interventions recensées selon le type de projet et son niveau de couverture

TYPE	NOMBRE	NIVEAU NATIONAL	NIVEAU RÉGIONAL	TOTAL
SAN	Nombre	88	13	101
	% Type	87.1 %	12.9 %	100 %
	% Couverture	24.9 %	17.1 %	23.5 %
SAN & Résilience	Nombre	265	63	328
	% Type	80.8 %	19.2 %	100 %
	% Couverture	75.1 %	82.9 %	76.5 %
Total	Nombre	353	76	429
	% Type	82.3 %	17.7 %	100 %
	% Couverture	100 %	100 %	100 %

• Au total, 17.7 % des projets/programmes recensés couvrent plus d'un pays à la fois ; la grande majorité, soit 82.3 %, est mise en place dans les limites du territoire national. La proportion des projets/programmes ayant une composante résilience varie selon les pays, les 17 pays pouvant être regroupés en trois catégories :

- Ceux où moins de 25 % des projets sont uniquement SAN : Burkina Faso, Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Sierra Leone et Togo ;
- Entre 25-50 % : Bénin, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria et Tchad ;
- Plus de 50 % : Sénégal. La thématique résilience y occupe une place de plus en plus importante dans les stratégies d'intervention.

APERÇU DES CARACTÉRISTIQUES DES INTERVENTIONS RECENSÉES

A. SOURCES DE FINANCEMENTS

- **82 sources de financement extérieur** ont été identifiées pour les 432 interventions inventoriées.
- Au total, plus de 70 sources de financement différentes ont été recensées, dont **les dix plus importantes financent 60 % des projets**, ce qui équivaut à 93 % du budget total des projets.
- **Pour les projets uniquement SAN**, les dix principales sources de financement couvrent dix pays, avec une forte concentration dans des pays comme le Niger, le Tchad, dans lesquels cinq partenaires sur dix sont présents, et dans une moindre mesure le Mali, avec quatre partenaires sur dix.
- **Pour les projets SAN+Résilience**, les dix principaux bailleurs de fonds interviennent dans les 17 pays, les fortes concentrations se trouvant également au Niger (neuf partenaires sur dix), en Côte d'Ivoire, au Mali et en Mauritanie (sept partenaires sur dix) ; et enfin au Bénin, Burkina Faso et Togo (six partenaires sur dix).
- Lorsque l'ensemble des sources de financement est incluse dans l'analyse, la multiplicité des intervenants extérieurs observée apparaît clairement, tant au niveau régional que national, avec généralement une source de financement différente par intervention. Cette situation confirme la **multiplicité/pluralité des intervenants extérieurs** sur les mêmes thématiques, laquelle pourrait être examinée sous l'angle de l'efficacité et de l'efficience des interventions. Les interventions financées par le budget national représentent environ 20 % du total des projets, soit environ 3 % du budget total.
- Sur le plan de la **répartition spatiale des projets/programmes**, l'analyse est pertinente à l'échelle individuelle des pays, comme illustrée par les cas de la Gambie et du Tchad :
 - **En Gambie**, huit projets sur 21 (38.1 %) sont dans la région de North Bank, dont 87.5 % s'inscrivent dans les axes prioritaires SAN « Amélioration de la disponibilité » et « Accessibilité alimentaire ». De même, les projets présentant une sensibilité aux questions de résilience occupent essentiellement l'axe prioritaire « Productivité agricole, accessibilité, revenus », tout en se concentrant sur la même région North Bank, avec cinq projets possédant un volet résilience sur les sept que compte la région.
 - **Au Tchad**, les 17 interventions recensées ont lieu dans 10 régions sur les 23 que compte le pays, et sont en quasi-totalité consacrées à l'amélioration des disponibilités et accessibilités alimentaires. L'aspect utilisation n'est abordé que dans la région de Hadjier Lamis. En ce qui concerne les axes prioritaires résilience, les douze projets concernés sont répartis dans huit régions et travaillent sur les axes moyens d'existence-nutrition/santé, et moyens d'existence-productivité agricole. Il n'existe pas de concentration particulière apparente dans une zone donnée à l'échelle des régions du pays.

Nombre de projets par principale source de financement

BN : BUDGET NATIONAL

BM : BANQUE MONDIALE

UE : UNION EUROPÉENNE

FEM : FONDS MONDIAL DE L'ENVIRONNEMENT

FIDA : FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

AFD : AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

BMZ/KFW : MINISTÈRE FÉDÉRAL ALLEMAND DE LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ET DU DÉVELOPPEMENT ; BANQUE DE DÉV.

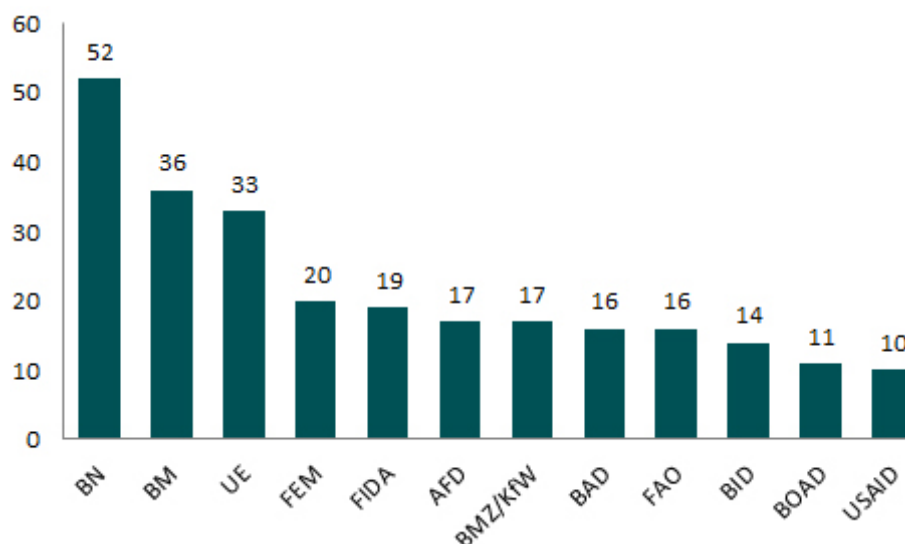
BAD : BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

FAO : ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

BID : BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

BOAD : BANQUE OUEST-AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

USAID : AGENCE AMÉRICAINE POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL



B. AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION SAN

Les actions visant simultanément les axes prioritaires SAN « Amélioration des disponibilités alimentaires » et « Accessibilité alimentaire » sont dominantes (295), dont 143 sont financées par les dix plus grands bailleurs de fonds des projets. Les projets intervenant dans l'amélioration de la disponibilité alimentaire sont essentiellement financés sur les budgets nationaux, 22 % des projets couvrant les actions concernées. Des axes prioritaires tels que la stabilité et l'utilisation sont très peu couverts, en particulier par les plus grands contributeurs.

C. AXES PRIORITAIRES D'INTERVENTION AGIR

Seuls 27 % des interventions avec un volet Résilience couvrent un seul des quatre axes prioritaires AGIR. La plupart des interventions visent une combinaison d'axes prioritaires, comme dans le cas de la SAN, en particulier la combinaison de l'axe « Moyens d'existence, protection sociale avec la nutrition/santé » ou avec l'axe « Productivité agricole, accessibilité, revenus ». Les axes prioritaires « Nutrition/santé » et « Gouvernance SAN » sont largement dominés par les grands bailleurs de fonds. Cette tendance semble indiquer une considération par les acteurs (États et leurs partenaires) de la multi-dimensionnalité de la SAN. Malgré tout, l'axe prioritaire « Gouvernance SAN » est particulièrement peu couvert, par à peine 2 % de l'ensemble des interventions.

3.1. SENSIBILITÉ DES INTERVENTIONS POUR LA QUESTION DE RÉILIENCE

Cette analyse est réalisée sur la base de la grille de lecture des politiques et programmes contribuant à la résilience de la plateforme AGIR.

ANALYSE DES CRITÈRES

1. **Populations cibles visées** : environ 38 % des projets s'adressent aux agriculteurs vulnérables, et seulement 6.1 % aux travailleurs pauvres.
2. **Objectif global et indicateurs d'impact** : un peu plus d'un tiers contribue à l'objectif « Baisse du pourcentage de la population structurellement vulnérable à l'insécurité alimentaire et Augmentation de la couverture des besoins alimentaires et nutritionnels » ; et 32 % à la « Réduction de la prévalence de la malnutrition chronique globale », ainsi qu'à la « Baisse du % de la population structurellement vulnérable à l'insécurité alimentaire ».
3. **Contenu des priorités** : la prise en compte des piliers AGIR dans les projets comprenant un volet résilience : le pilier 3 « Améliorer durablement les productivités agricole et alimentaire, les revenus des ménages vulnérables et leur accès aux aliments » est privilégié (18.5 %) et le plus souvent associé au pilier 1 « Améliorer la protection sociale des communautés et ménages vulnérables pour une sécurisation de leurs moyens d'existence » (26.4 %), et dans une moindre mesure à l'axe 2 « Renforcer la nutrition des ménages vulnérables » (22.7 %).
4. **Approche/logique d'intervention** : Celui-ci comporte des sous-critères :
 - **Au niveau de la compréhension commune AGIR**, l'accent est surtout mis sur la promotion du développement durable (38 % des interventions) ;
 - **Au niveau de l'inter-sectoralité**, il apparaît qu'un projet sur deux touche à trois ou plus domaines, et 25 % entre un et deux domaines ;
 - **Au niveau de l'inclusivité**, nous notons que 27.8 % des projets ne s'adressent qu'à un type donné, et l'inclusivité lorsqu'elle a lieu ne s'adresse qu'à deux types d'organisations simultanément.

EXEMPLE DU TCHAD

À l'échelle d'un pays, une analyse des critères AGIR peut être réalisée en plus de l'analyse de la répartition géographique des interventions et des axes prioritaires ciblés, pour nourrir les débats dans la recherche des synergies. Pour chacun des quatre critères, les scores sont calculés comme indiqué dans le document de la grille de lecture, et les constats sont les suivants :

Niveau de prise en compte des critères par les projets selon la grille d'analyse AGIR

CRITÈRES	SCORE	COMMENTAIRES
#1 : Populations cibles visées	Moyennement en lien 30 %	Cible une catégorie prioritaire et au moins une frange des plus vulnérables
	Fortement en lien 20 %	Cible au moins deux catégories prioritaires et au moins une frange des plus vulnérables
#2 : Objectif global et indicateurs d'impact	Moyennement en lien 90 %	Contribue à la réalisation de deux indicateurs
#3 : Contenu des priorités (piliers/objectifs stratégiques AGIR)	Fortement en lien 100 %	Contribue à la réalisation d'au moins trois piliers
#4 : Approche/logique d'intervention		
- Fil conducteur/logique d'intervention	Moyennement en lien 70 %	Contribue à deux éléments fondamentaux
- Inter-sectorialité	Fortement en lien 50 %	Approche prenant en compte la majorité des secteurs clés contribuant à la résilience
- Inclusivité	Moyennement en lien 80 %	Approche impliquant la majorité des acteurs clés concernés par la résilience

4. DÉFIS ET PROCHAINES ÉTAPES**4.1. LIMITES DE LA CONSTITUTION D'UNE BASE DE DONNÉES**

Le processus d'inventaire des interventions a été mené entre septembre 2016 et février 2017. L'équipe a rencontré les difficultés suivantes :

- Les difficultés de certains dispositifs nationaux de coordination de la sécurité alimentaire à faciliter la phase d'information/sensibilisation pour une implication satisfaisante des chefs de projets à la démarche de l'inventaire ;
- L'application non satisfaisante de la démarche d'inventaire par certains experts nationaux, conjuguée à un manque réel de disponibilité des responsables de projets/programmes, qui n'ont pas permis de couvrir l'ensemble des interventions listées ;
- Une relative réticence des responsables de projets/programmes à fournir certaines informations, en particulier celles relatives aux aspects financiers, comme s'ils redoutaient une évaluation de leurs interventions ;
- La non-prise en compte, dans la stratégie de l'approche de l'inventaire, de la disparité de la localisation géographique des sièges des unités de gestion des projets, entraînant de fait des difficultés de communication pour l'obtention des informations.

Tous ces aspects révèlent un problème important à résoudre dans le cadre de la mise en place d'une base de données sur les interventions de SAN et de résilience. L'information, même institutionnelle, n'est pas nécessairement accessible pour les besoins des institutions qui les ont mises en place ou qui en sont partenaires.

La base de données comporte 429 interventions pour l'ensemble de la région. Elle servira de support pour la réalisation de l'outil cartographique sur le site Internet du RPCA. En dépit de la multiplicité des intervenants sur les mêmes thématiques, **l'identification de doublons éventuels nécessitera des informations plus détaillées, croisant les cibles des interventions avec le niveau de base du découpage administratif.**

4.2. **APPROPRIATION, PÉRENNISATION ET MISE À JOUR DES BASES DE DONNÉES NATIONALES**

La collecte des informations sur le terrain a parfois suscité interrogations et réticences de la part de divers interlocuteurs de la mission. Cette situation donne une idée de l'ampleur des défis en termes d'appropriation, de pérennisation et surtout de mise à jour régulière de la base de données – un outil pourtant vital pour éclairer la planification et renforcer la cohérence et l'efficacité de mise en œuvre des projets et programmes.

Si l'on admet que cette base est de grande utilité pour les politiques publiques des États de la région et l'action de leurs partenaires, des solutions idoines aux difficultés rencontrées devraient être recherchées. Ainsi, la stratégie devrait être bâtie autour de :

- L'organisation de restitutions nationales et d'appropriation avec les structures en charge de la coordination de la SAN et de la résilience des pays (Conseils nationaux de sécurité alimentaire ou autres structures). Ces journées de restitution serviraient en même temps de cadre de lancement officiel et de communication sur la base de données.
- La mise en place d'un système de collecte des données responsabilisant directement les responsables des projets/programmes et en lien avec la structure nationale en charge de la planification et de la coopération, ainsi qu'avec les services spécialisés d'études et statistiques des départements ministériels concernés par la SAN et la résilience. Tout en renforçant la qualité des données collectées, une telle approche réduirait par ailleurs le coût de la mise à jour de la base de données.
- La mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités techniques des structures nationales, en charge de la coordination de la mise à jour régulière de la base de données.
- L'établissement d'un mécanisme de gouvernance transparent sur l'accès et l'utilisation de la base de données pour : i) les besoins des processus de planification des interventions SAN et de résilience ; et ii) l'animation de l'indispensable dialogue avec les partenaires techniques et financiers – notamment ceux s'inscrivant en dehors des aides budgétaires.

